

Un pilier social de Droits Sociaux: la dernière chance pour une Europe sociale ?

Préambule

BAPN suit de près la politique (sociale) européenne et l'impact potentiel sur la pauvreté. Elle a réalisé ce travail collectivement avec son groupe de travail BAPN UE2020, auquel participent des personnes en situation de pauvreté de tous les coins de la Belgique.

Une constatation récurrente est que cette politique sociale européenne manque de force et d'efficacité, et qu'elle est toujours subordonnée à la politique économique financière. Ce qui a parfois des conséquences désastreuses pour les personnes en situation de pauvreté. Preuves en sont les résultats décevants jusqu'ici dans le cadre de l'objectif de lutte contre la pauvreté « Europe 2020 ».

C'est pourquoi nous étions plein d'espoir quand la commissaire Marianne Thyssen exprimait son ambition pour un "Social Triple A" lors de son discours d'introduction. Nous attendions avec intérêt les initiatives de concrétisation. Le président Juncker annonçait un Pilier Social de Droits Sociaux lors de son *State of the Union* en 2015.

Le 8 mars 2016, la Commission Européenne démarrait une consultation publique sur le pilier européen de droits sociaux (PEDS). Elle a mis à disposition un premier projet provisoire.

Le thème de la Rencontre Européenne des Personnes en situation de Pauvreté 2015 était le pilier social (on utilisait encore le terme "Standards Sociaux pour Europe"). Ensemble avec les personnes en situation de pauvreté, nous avons fait un travail de réflexion sur ce que ce pilier devrait comprendre, et comment il devrait être mise en oeuvre. Nous examinons les documents actuellement disponibles à partir de ce travail. Cette note donne une réaction à ce sujet et constitue également la base pour notre contribution dans le cadre de la consultation publique.

Introduction: Les défis pour le pilier social

BAPN accueille favorablement l'intention de renforcer les droits sociaux en Europe et le développement d'un "triple A" dans le domaine social par une convergence à la hausse.

Pourtant, nous sommes légèrement déçus par les documents actuellement disponibles. Ils ne traduisent pas assez l'ambition, mentionnée ci-dessus, dans des actions concrètes pour réaliser effectivement une convergence sociale à la hausse.

- L'Europe se trouve à un point de rupture, sa pérennité même est menacée, le Brexit et la **méfiance des citoyens européens** dans différents états en témoignent. Selon nous, une des causes est la crise sociale en Europe: trop de citoyens vivent dans une situation de pauvreté, la pauvreté prend des formes extrêmes, et l'Europe n'y répond pas. Au contraire, selon beaucoup de citoyens, la politique financière européenne en est responsable. Il est grand temps que **l'Europe montre qu'elle peut faire la différence de manière positive**, et qu'elle le réalise effectivement en menant une politique dont les conséquences positives sont ressenties dans la vie du "citoyen ordinaire" en général, et des personnes en situation de pauvreté en particulier.
- Ce **sens de l'urgence** manque pour l'instant, on ne peut répondre à la crise actuelle qu'en la reconnaissant entièrement. On a réagi résolument à la crise financière, mais sauver l'Europe de cette crise sociale nécessite encore **d'avantage de fermeté**.
- Dans les documents actuels concernant le pilier social, les **objectifs sociaux nous semblent encore toujours subordonnés aux objectifs économiques**. La convergence sociale à la hausse nous semble nécessaire pour une économie résistante à la crise. Nous plaidons en faveur **d'une dimension sociale, d'une lutte contre la pauvreté et de droits sociaux, comme des objectifs prioritaires**.
- Le **lien avec d'autres politiques européennes est flou**. Premièrement le lien avec la politique financière: nous constatons souvent que cette politique a des effets négatifs et aboutit à des inégalités sociales et à la pauvreté, par exemple les strictes exigences au niveau de la discipline budgétaire. Le pilier de droits sociaux, serait-il inférieur, ou, par contre, agirait-il comme une analyse d'impact supplémentaire ?

- Le lien avec la **stratégie Europe 2020** n'est pas assez clair. Nous continuons à plaider pour que l'Europe mette tout en œuvre pour une réalisation optimale de l'objectif de lutte contre la pauvreté, le pilier de droits sociaux devrait y contribuer concrètement.
- Le **statut du PEDS** est également flou, peu concret, et peu ambitieux. Le passé nous a montré que le *soft law* est insuffisant pour faire la différence au niveau social. Les discussions de compétences sont dépassées: d'un côté, l'Europe intervient aujourd'hui profondément dans la politique budgétaire, et donc fiscale, que les états-membres mènent (doivent mener) ; de l'autre côté, nous constatons que – si la volonté politique existe – un élargissement de compétences peut être rapidement réalisée.
- Il faut réaliser une surface portante et une **responsabilité partagée** au sein des états-membres et différents niveaux de gouvernance.

Consultation

1. Quelles sont, selon vous, les priorités les plus impératives au niveau social et le niveau de l'emploi ?

2000 caractères au maximum

- Assurer un revenu adéquat (pour pouvoir vivre dignement) et accessible (pour tout le monde en Europe) ;
- Lutter contre l'inégalité croissante au niveau des revenus et patrimoines au sein des et entre les états-membres ;
- Besoin de systèmes de protection sociale - forts et adéquats - pour qu'ils puissent offrir un niveau de protection haut et large, pour ceux qui travaillent, et ceux qui ne travaillent pas. Considérez ceci comme un droit social, et ne pas le lier à des conditions en termes d'activation;
- Besoin de services universels et de qualité (e.a. au niveau du logement et la santé). La privatisation et la commercialisation croissantes en constituent une menace d'affaiblissement, un retournement de cette tendance est prioritaire ;
- Créer de l'emploi durable et de qualité, et le cadre qui incite les entreprises pour ce faire, et lutter contre les emplois incertains, insalubres et mal rémunérés (*fast food jobs, zero hours contracts...*)

p. 3/8

2. Comment pouvons-nous tenir compte avec les différentes situations sociales et situations d'emploi en Europe ?

2000 caractères au maximum

- Réaliser des feuilles de route effectives pour et ensemble avec les différents états-membres pour réaliser des niveaux plus élevés dans les domaines sociaux et de l'emploi. Pour ce, prendre comme référence les états-membres les plus performants. (convergence à la hausse effective);
- Fixer des minima au niveau social (dont la protection sociale, l'accès aux services de qualité, des salaires minimum, la qualité de l'emploi...) qui doivent être respectés par tous les états-membres, ambitieux mais faisables, aussi pour les états-membres les moins performants ; fixer une feuille de route dans laquelle les minima augmentent chaque fois ;
- Travaillez sur une analyse effective d'impact social (ex ante et ex post), qui adapte les mesures, si nécessaire ;
- Travaillez sur une mise en oeuvre effective de la Recommandation sur l'Inclusion Sociale, où l'accent est mis sur l'équivalence des trois piliers, donc un revenu adéquat et accessible, des services accessibles et de qualité et des marchés de l'emploi inclusifs (au lieu d'une approche d'activation qui est stricte et pénalisante).

3. L'acquis de l'UE, est-il actuel et voyez-vous des possibilités pour d'amples actions UE?

2000 caractères au maximum

- L'acquis montre le retard qu'a pris l'Europe au niveau de la politique sociale. Presque toute la politique sociale reste soft et a très peu d'impact. En outre, la politique économique financière intervient dans la réalité sociale des états-membres ;
- Certains instruments politiques sont potentiellement forts, mais nécessitent un statut plus fort, par exemple la Recommandation d'Inclusion Sociale ;
- Il y a des instruments politiques qui manquent ; la réalisation d'une directive cadre relative au revenu minimum adéquat et accessible est prioritaire.

4. Quelles sont, selon vous, les tendances les plus innovantes?

Choisir entre 1 et 3

Tendances démographiques (p.ex. le vieillissement, la migration)

Modèles familiaux changeants

Nouvelles exigences de compétence
Changements technologiques
Concurrence mondiale croissante
Participation des femmes à l'emploi

Nouvelles formes d'emploi

Inégalités

Autres

5. Quels sont, selon vous, les risques et les chances majeurs, liés à ces tendances?

2000 caractères

Nouvelles formes d'emploi

Il y a un manque d'emplois durables et de qualité, les personnes en situation de pauvreté n'y ont pas (ou peu) d'accès. En même temps, elles ressentent une pression croissante pour être "activées", liée à différentes formes d'emploi ou alternatives d'emploi de mauvaise qualité. Cela peut aller de jobs incertains et de courte durée à l'introduction de formes de service communautaire. Le soi-disant "bénévolat obligé". Des exemples négatifs provenant d'autres états-membres (p.ex. la Hongrie) montrent que ceci n'aboutit aucunement à l'inclusion active. Son introduction, e.a. en Belgique, au Pays-Bas... risque de provoquer une nouvelle exclusion.

Inégalités

Les fortes inégalités entre et au sein des états-membres constituent une menace pour la prospérité et le bien-être des citoyens, mais également pour la sécurité et la situation économique. La politique fiscale de l'Europe (et surtout, le manque de cette politique) et des différents états-membres ne font pas diminuer les inégalités, au contraire. Si nous voulons réaliser un *social triple A*, il faut également fixer des objectifs relatifs aux inégalités entre et au sein des états-membres.

6. Quelles mesures politiques (actuelles ou émergentes) et quelles pratiques d'entreprise ou d'institution recommanderiez-vous comme référence?

2000 caractères au maximum

- L'indexation automatique des salaires et allocations protège le pouvoir d'achat. Mais la Belgique reçoit souvent des recommandations spécifiques par pays qui affaiblissent cette indexation, tandis que c'est justement ce système qui protège les personnes ayant un revenu, bas ou moyen, contre une pauvreté plus profonde. Ceci est également reconnu dans le rapport de la Commission Européenne et ILO. (*Trends in the world of work: What effects on inequalities and middle-income groups, ILO and EC*). Donc, ce système devrait justement servir comme exemple pour les autres états-membres.

Quelques remarques par rapport aux différents domaines:

Des contrats de travail flexibles et sûrs

La flexisécurité vise un équilibre entre une flexibilité et une protection où le revenu et la participation sociétale au marché de l'emploi changeant sont garantis de façon durable et où il y a également une attention pour l'apprentissage tout au long de la vie. Pourtant, dans le contexte actuel, il est difficile, même risqué, de parler de *flexisécurité*. Cette *flexisécurité* ne peut fonctionner que dans un contexte où il n'y a pas de pénurie d'emplois, et pour des travailleurs ayant une solide force portante et capacité d'adaptation, qui sont souvent liées au contexte, aux compétences et à la formation. Nous constatons que même dans des périodes économiquement plus favorables, la réalité de la *flexisécurité* pour les personnes avec une position vulnérable sur le marché de l'emploi aboutit souvent à une incertitude plus importante, à peu de perspectives d'avenir et au maintien des personnes dans une situation de pauvreté.

Salaires

Nous référons de nouveau au système de l'indexation des salaires. En effet, le projet de texte du PEDS réfère à l'évolution salariale qui est adaptée à la productivité et qui est découplée de l'inflation. Ceci est absolument improductif dans le cadre du renforcement des droits sociaux, de la lutte contre l'appauvrissement de la population et de la disparition de la classe moyenne. Au contraire, nous plaidons pour la promotion de l'indexation des salaires et des mécanismes de formation des salaires, et ce, en concertation avec les partenaires sociaux.

Des allocations sociales et des services intégrés

Les systèmes de protection sociale sont "modernisés", les états-membres reçoivent des recommandations pour « moderniser » ces systèmes afin de garantir leur « viabilité » sur long terme. Pourtant, nous remarquons que cette modernisation est souvent limitée à un "downsizing", un affaiblissement de la protection sociale et la sécurité sociale, une application plus ciblée, plus restreinte tant au niveau des bénéficiaires qu'au niveau de la qualité et les services. L'accessibilité et l'adéquation sont alors en danger. Pour nous, la modernisation signifie un renforcement de ces systèmes, avec des ressources de financement alternatives, un élargissement et un approfondissement pour que les citoyens puissent effectivement mener une vie digne, ce qui est une condition absolue pour participer activement à la société.

Revenu minimum

Il faudrait réaliser un revenu minimum adéquat (c.à.d. accessible et suffisant) pour chacun en Europe. Ceci demande des efforts budgétaires, mais signifie également tout de suite un énorme *retour sur investissement*. Aujourd'hui, certains états-membres n'ont aucune forme de revenu minimum digne de ce nom ; dans plusieurs états-membres, les montants *et* l'accessibilité sont absolument insuffisants. Même les états-membres les plus performants montrent des sérieux problèmes à ces deux niveaux. C'est clair que les Recommandations, faites par la Commission européenne dans le passé (e.a. dans le cadre de l'inclusion active), n'ont provoqué qu'un progrès très léger et insuffisant. Pourtant, si nous voulons un niveau social adéquat en Europe, ceci est indispensable. C'est pourquoi nous demandons une Directive visant sa réalisation.

Recommandations concrètes

- Développez une **directive cadre pour un Revenu Minimum Accessible et Adéquat pour chacun en Europe.**

Au niveau de l'adéquation, il faut tenir compte du seuil de pauvreté européen (indicateur relatif) et les budgets de référence de l'état-membre (indicateur absolu). Au niveau de l'accessibilité il faut veiller à ce que personne ne soit exclu, donc il faut limiter la conditionnalité à la disposition d'un revenu suffisant, provenant d'autres ressources.

- Réalisez une **analyse effective de l'impact social (ex ante et ex post)**, qui est effectivement utilisée, appliquée sur toute la politique européenne, avec un effet suspensif si l'analyse montre que certaines mesures auraient un impact négatif sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Fixez **des minima concrets et se référer aux états-membres les plus performants** au niveau de la pauvreté, l'inégalité, l'accès aux services de qualité (soins de santé, logement,...), l'emploi durable et de qualité ;
- Introduire une **règle d'or pour les dépenses de protection sociale.** Ces dépenses sont des investissements avec un énorme *retour sur investissement*;
- Toute la politique et toutes les recommandations de la Commission Européenne doivent également viser une progression vers le *Social Triple A*, par exemple **proposer des recommandations sociales spécifiques par pays à tous les états-membres** (et évitez des recommandations qui peuvent aboutir à l'effet inverse, dont par exemple des recommandations affaiblissant le mécanisme de l'indexation des salaires, limitant les systèmes de protection sociale...).